

**AVIS PUBLIC**  
**RÉAMÉNAGEMENT HÔTEL DE VILLE SAINT-ESPRIT ET**  
**AJOUT POSTE DE CONTRÔLE D'URGENCE**

Maître de l'ouvrage  
Municipalité de Saint-Esprit  
21, rue Principale  
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

Architecte  
Marianne Drainville, Architecte  
261, rue Beauséjour  
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec) J0K 1C0

**Appel d'offres ADM201906-204**  
**(PROJET NO 19.15)**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La Municipalité de Saint-Esprit désire recevoir des soumissions pour des travaux de réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville et l'ajout d'un poste de coordination des mesures d'urgence.

Sans être limitatifs, les travaux se résument comme suit :

- 1- Démolition et préparation des lieux pour le réaménagement des bureaux fermés.
- 2- Construire les nouvelles cloisons des bureaux.
- 3- Fournir et installer les nouveaux mobiliers intégrés et nouvelles portes et cadres.
- 4- Fournir et installer les nouveaux équipements en mécanique (ventilation, plomberie) et électrique.
- 5- Fournir et installer tous les nouveaux éléments requis pour le nouveau poste de coordination des mesures d'urgence.

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

**DOCUMENTS**

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus par le biais du Système électronique d'appel d'offres, SEAO, à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca> à compter du 21 juin 2019.

Toute information supplémentaire ou toute imprécision relative à cette soumission pourra être obtenue ou signifiée en communiquant avec Mme Marianne Drainville, arch., agissant à titre de chargé de projet pour l'architecte, par courriel : [mad@mariannearchitecte.ca](mailto:mad@mariannearchitecte.ca)

**DATE DE RÉCEPTION**

Les soumissions seront reçues à l'adresse du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus, jusqu'à **dix heures (10 h), le 8 juillet 2019**, et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

Le maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir de dommage d'aucune nature.

Donné à Saint-Esprit, ce 19<sup>e</sup> jour de juin 2019

*-Original signé -*

**Caroline Aubertin**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière